Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Réseau Entreprendre : solidité et solidarité pour accompagner la création d'emplois



Après le succès de 'Cultive ta boîte' l'événement organisé la semaine dernière par Réseau Entreprendre Rhône Durance au Palais des papes, point d'étape pour une fédération qui pousse les murs pour accompagner toujours plus de projets de création/reprise d'entreprise sans déroger à un principe qualitatif porté en étendard. Questions à Olivier de la Chevasnerie, président national.

2021, une année pas comme les autres ?
« C'est une année de forte reprise économique, mais marquée par des problématiques de recrutement et d'approvisionnement, des difficultés qui font que la reprise, très forte, devient… violente. Le résultat d'une croissance conséquente après une année 2020 affaiblie par le dur de la crise sanitaire, qui a laissé des traces. Ce qu'on recherche, c'est l'apaisement… Les grands écarts, au niveau social, font toujours souffrir. »

Côté lauréats, la crise a-t-elle redistribué les cartes ?
« Pas vraiment, il y a eu néanmoins une accélération du nombre de dossiers dits « à impact », autour des activités de proximité, du numérique, de la prise de conscience environnementale… Mais c'est une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

tendance que l'on observait déjà avant-crise, qui s'est renforcée. Il y a 20 ans, on accompagnait des structures industrielles, au début de la décennie nous avons basculé sur le numérique, et aujourd'hui sur ces sociétés à impact et qui en font un véritable business model, basé sur le social, le sociétal, l'écologie. »

Cet 'impact' est-il devenu un critère ?
« C'est vrai qu'aujourd'hui, nous demandons à tous nos porteurs de projet ou candidat à la reprise d'entreprise de réfléchir à cette notion d'impact, quel que soit le domaine d'activité concerné. Une sorte de sensibilisation, d'acculturation, chez nos lauréats, mais aussi chez nos adhérents. Nous accompagnons d'ailleurs, désormais, en plus des sociétés classiques, les structures créatrices d'emplois qui relèvent de l'ESS (Economie sociale et solidaire) notamment, souvent sous statut associatif. »

> **« Tous ces dirigeants qui, bénévolement, accompagnent nos lauréats sont des héros. »**

Vous officiez aussi sur le volet reprise d'entreprise…
« Les repreneurs aussi peuvent avoir besoin d'un accompagnement. Comme pour les créateurs, ils devront porter un projet qui génère de la création d'emplois, cinq au minimum. Pendant la crise, les reprises se sont quasiment arrêtées. Les vendeurs, devant des résultats en berne, ont temporisé, et les acheteurs ont essuyé des refus de financement. Il ne faut pas oublier qu'une reprise nécessite des capitaux plus importants qu'une création, et la crise a augmenté le facteur risque. D'où un réel coup de frein. D'où aussi, aujourd'hui, un franc retour, avec 50% de nos dossiers émanant de repreneurs de PME. Nous le constatons au quotidien, il y a plus de candidats à la reprise que d'entreprises à reprendre, au contraire des TPE. La cession-transmission de PME est un vrai sujet. »

Qui sont vos membres ?
« Des chefs d'entreprise qui ont envie de transmettre leur expérience. On retrouve énormément d'anciens lauréats, certains sont même présidents d'antennes locales, c'est pour moi une preuve tangible de ce que le Réseau leur a apporté. Être chef d'entreprise, ça s'apprend, et ça se transmet. C'est un savoir-faire, une valeur ajoutée dont Réseau Entreprendre se nourrit. Tous ces dirigeants qui, bénévolement, accompagnent nos lauréats sont des héros… »

Qui finance ?
« Des fonds privés à 90%. Les frais de fonctionnement sont couverts par les cotisations des membres ou du mécénat. Et nous fédérons un ensemble de banques partenaires pour le volet prêts. Sur les 10% restants, nous bénéficions parfois de l'aide aux associations des collectivités locales, les Régions notamment. Et bien sûr Bpifrance reste un soutien majeur, en participant au fonds de prêts ou en garantissant ces prêts. »

En 2022 ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

« De la croissance, encore. Pour couvrir ce que nous appelons « les territoires oubliés », via les antennes déjà en place à proximité. Une dizaine d'associations sont déjà mobilisées autour de ce très beau projet. »

Propos recueillis par Isabelle Auzias – Tribune Côte d'Azur pour Réso Hebdo Eco – www.reso-hebdo-eco.com

Parcours express
Olivier de la Chevasnerie, outre ses fonctions de président de la fédération, dirige Sygmatel, grand groupe de services en électricité, sûreté et audiovisuel du quart Nord-Ouest de la France. Issu des rangs du CJD Nantes-Atlantique, il a basculé sur le Réseau en tant que membre, puis administrateur, puis président de l'antenne nantaise pendant quatre ans. De là, il intègre le bureau national, sous la mandature de Gérard Leseur, de 2015 à 2018. En 2018, il est élu président de la fédération internationale.
Créé en 1986, par André Mulliez, Réseau Entreprendre ne cesse de s'étendre. Son ambition passe par l'international, avec l'aide à l'ouverture d'antennes à l'étranger. Après la Belgique, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne ou l'Italie, de nouvelles implantations sont dans les tuyaux. Objectif : un pays par an…

Réseau Entreprendre : un business model pair to pair
Présent sur 10 pays via 130 antennes, regroupant quelque 9 000 adhérents, le Réseau a accompagné 1 350 entrepreneurs sur le cru 2020. 25M€ de prêts d'honneur ont été accordés aux 6 000 lauréats déjà suivis. Réseau Entreprendre, c'est aussi 300 salariés, dispatchés sur l'ensemble des antennes (25 au siège). Pour bénéficier des bons offices du Réseau pendant deux ans, il faudra respecter quelques critères (création de cinq emplois à trois ans, être majoritaire au capital de la structure…).
Une sélection assez drastique des dossiers qui débouche sur des résultats probants post-accompagnement : 90 % des structures épaulées par Réseau Entreprendre passent le cap fatidique des cinq ans, créations et reprises mêlées. Un taux de réussite qu'Olivier de la Chevasnerie explique par la qualité exceptionnelle de l'accompagnement proposé, « via des chefs d'entreprise capables de mobiliser leur écosystème pour soutenir nos lauréats, et qui pendant deux ans vont donner du temps, de l'énergie, du conseil. Un vrai cheminement, très professionnel. » Des mentors qui s'interdisent toute prise de participation dans les projets épaulés par éthique.
En 2022, opération numérisation en cours : développement et fiabilisation des procédures, pour une meilleure gestion des encours de prêts notamment (100M€ au compteur). « On s'améliore, on progresse, on grandit… » Dans un contexte économique plutôt porteur.

Réseau Entreprendre Rhône Durance, Plus de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

650 personnes ont répondu à l’appel du courage



Avignon. Le parvis du Palais des papes grouillait de monde hier soir. Exactement ? 650 personnes ont répondu à l’appel du courage. En tête d’affiche ? Jean-Louis Etienne médecin explorateur ; Cynthia Fleury philosophe et psychanalyste et Jean Moreau Président-Fondateur de Phénix, entreprise anti-gaspi alimentaire. Le premier événement de l’après masque a enthousiasmé le monde économique ! 360 entrepreneurs avaient, auparavant, assisté aux ateliers de réflexion et de partage d’expérience dans l’après-midi à l’espace Jeanne Laurent. Le 1er mars ‘la vie d’après’ a repris ses droits.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Ils étaient trois à évoquer le courage auprès des 25 réseaux de chefs d'entreprise. Aux manettes ? Le Réseau Entreprendre Rhône-Durance autour de sa présidente Marie-Laure Baron, flanquée de sa garde rapprochée Brigitte Borel la directrice, Carole Leleu chargée de mission et les 12 membres du Copil (Comité de pilotage). La conférence ? Elle était animée par Marie-Laure Baron (Institut des langues) et Jérémy Mutchler (Signarama), membre du réseau. La soirée fut rondement menée à tel point que personne n'aura vu défiler l'heure.



Plus de 650 dirigeants et responsables d'associations ainsi que 25 réseaux de chefs d'entreprise étaient présents ce 1er mars au Palais-des-papes

Un mal pour un bien

«On a travaillé pendant 8 mois avant que le Covid-19 nous arrête en plein vol puisque cet événement devait avoir lieu le 10 mars 2020, se remémore Marie-Laure Baron. Nous avons dû tout recommencer et travailler autant de mois pour relancer la manifestation. Ce qui est extraordinaire ? Les trois orateurs, durant ces deux ans, ont développé leur aura, intervenant partout et sur de nombreux sujets. L'intérêt de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

les rencontrer et de les entendre a donc cru au regard de ces années troubles. La thématique du courage était encore plus d'actualité.»

Trois personnalités, trois générations, trois visions

«Les conférenciers ont une vision de l'entreprise et de l'implication de l'homme dans la Cité complètement différente et complémentaire. Il nous fallait des hommes et femme qui nous éloignent de notre quotidien, qui posent le débat et qui nous permettent pour notre culture, notre enrichissement personnel, de prendre de la hauteur.» Côté budget ? L'événement se monte à 100 000€ avec un déficit prévu entre 10 000 et 12 000€.



Marie-Laure Baron, Jean Moreau, Cynthia Fleury, Jean-louis Etienne et Jérémy Mutchler

C'est quoi le courage ?

Jean-Louis Etienne

Ses phrases sont courtes et percutantes. Il est le moins disert et ses mots sont presque comptés. Du haut

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

de ses 74 ans il est humilité. Sa voix est chaude, son regard bienveillant, il a conservé son corps d'athlète et révèlera le destin d'un petit fils et fils de modestes tailleurs.

Pour l'entrepreneur d'expéditions lointaines, comme il se définit lui-même
Le courage «C'est surtout l'énergie d'avancer, d'engager son imagination, un désir profond, de l'audace pour aller au-delà de la certitude, c'est aussi résister à la tentation de l'abandon, trouver la force d'affronter, de casser les moments difficiles qui jalonnent le chemin. C'est aussi un passage à l'acte de tous les jours. C'est accepter de changer d'avis, d'abandonner l'acquis et trouver un attrait à la construction de soi.»

Et puis il faut sortir ses antennes
«Être prêt à recevoir ce qui peut enrichir son projet via des rencontres au hasard 'très organisé' de la vie, saisir les opportunités tout en n'en n'attendant pas de validations fermes et préserver la voie perçue en rêve.»

Un projet exceptionnel
L'explorateur ne sait pas pourquoi il a tant affronté le froid mais il sait ce qu'il veut : Après 40 ans d'expéditions, s'immerger dans les 50 rugissants –l'endroit de la terre qui concentre le plus de CO2-, dans un navire fuselé et vertical de 100m de hauteur, ancré dans les eaux profondes à plus de 80m, pesant 1 000 tonnes et doté d'un moteur silencieux (via une éolienne). Il dérivera comme un bouchon sous la mer pour mesurer les échanges de CO2, enregistrer et inventorier la faune au moyen de l'acoustique. La mise au point de cette expérience aura pris 12 ans de sa vie. Il sourit et lache : 'Je suis le boss'.

En bref ?
Il laissera fuser cette phrase tout bas : « Le courage est comme la marée, c'est résister à la tentation de tout abandonner et découvrir les ressources que l'on a en soi mais que l'on ignore.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Jean Moreau, Cynthia Fleury et Jean-Louis Etienne ont conquis un public très attentif

Le courage
Pour Jean Moreau
Jean Moreau est le chef d'entreprise né dans l'univers du digital, celui qui, promis à un avenir radieux dans la fusion-acquisition d'une belle banque américaine, a tout plaqué à 20 ans, abandonnant un confort de vie pour partir de zéro, à une période charnière, l'année de son mariage et créer une entreprise - Phenix- pas comme les autres pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Se connecter les uns aux autres
Comment ? « En connectant ceux qui ont trop : magasins, industriels à ceux qui n'ont pas assez comme les associations et les banques alimentaires. Le courage ? Il a consisté à s'extraire de cette prison dorée même si l'on a contracté des emprunts immobiliers pour créer une boîte où l'on n'a aucune connaissance, ni dans la distribution ni dans l'alimentaire et aucun réseau. C'est là qu'un regard neuf peut fonctionner.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Construire sa propre prophétie
Il est le chef d'entreprise qui, avec sa pensée rapide et un discours aussi direct que rompu, est lui aussi entré en proximité avec l'assemblée constituée en grande partie de jeunes quadras. Son franc parler, son goût pour une audace raisonnée, sa confrontation quotidienne à l'ascenseur émotionnel ont conquis les réseaux de dirigeants présents.

Prendre des risques
«Le courage c'est faire preuve de résilience, prendre des risques, c'est la volonté d'un parcours, parfois d'une trajectoire atypique, écouter son instinct qui indique un autre chemin, c'est laisser la place à l'étincelle, comme construire sa propre prophétie, nourrir sa confiance en soi, c'est aussi la méthode Couée et s'apercevoir que le courage est contagieux.»

Et aussi ?
«Encaisser, chaque jour, l'ascenseur émotionnel avec les bonnes nouvelles même si les mauvaises sont tues et gardées pour soi. Son guide, sa boussole interne ? L'intérêt général et aussi la persévérance qui n'est pas de l'entêtement, même si la frontière entre les deux est ténue, difficile à cerner et propice au questionnement : Faut-il donner un coup de collier et où faut-il s'arrêter ? C'est aussi le courage d'être pionnier, offrir un nouveau modèle à celui, obsolète, qui s'essouffle, ouvrir les portes pour essuyer les plâtres.»

Son actu ?
«Phenix compte 200 salariés. Il est temps, désormais, de porter le combat de la précarité alimentaire au niveau Européen, sortir de la logique des déchets pour que la seconde vie, la seconde main, devienne la norme, notamment avec Le mouvement impact France. » -Impact : Ensemble changeons l'économie, un réseau d'entrepreneurs et dirigeants qui mettent l'impact écologique et social au de leur entreprise-.

En bref
Jean Moreau, tout comme Jean-Louis Etienne, a su trouver sa place dans la conférence, avec le talent de livrer simplement et sincèrement son cheminement, évoquer ses écueils et le chemin parcouru. L'intérêt général qui le porte s'achemine hors des frontières de l'hexagone pour diffuser ce nouveau paradigme vers l'Europe. Mission ? Militer, certes mais surtout proposer une économie et une société plus partageuse et donc plus juste déjà modélisée en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Marie-Laure Baron et Jérémy Mutchler ont animé et relancé le débat

Le courage
Pour Cynthia Fleury
Cynthia Fleury a été la modératrice qui ouvre le chemin, indique la progression du courage dans le temps et l'espace. Elle a évoqué le phénomène de balancier pour atteindre l'équilibre ; poser les pôles nécessaires de l'homme et de la femme ; mettre les mots justes sur les ressentis et la progression de la conscience ; le sujet singulier s'effaçant face nombre, travaillant à la marge ; transformant la société pour la faire progresser, en conscience.

Le courage dans le temps et l'espace
«Le courage connaît, aux temps antiques, une approche viriliste, une force physique et morale tendant vers l'héroïsme, pour, ensuite se féminiser, tendre vers la tempérance, un équilibre, une voie vers l'intelligence du contexte. C'est aussi préférer la résilience –capacité à surmonter les chocs traumatiques- au pouvoir. Le courage c'est transformer les choses, un outil de régulation, d'organisation qui amène à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

une éthique collective, à un écosystème.»

Il n'est pas inné
«C'est une valeur, une transmission, un milieu, ce que l'on a reçu des autres comme la confiance en soi et dans le monde. Il y a également un contexte pour activer le courage, un désir de persévérer, un parcours social. Aller de la peur au courage c'est aller de la conscience à la tempérance – modération-. C'est la confiance en soi et dans le monde. Il y a un contexte pour activer le courage, un désir de persévérer, un parcours social. Il y a une tradition, une expérience de la solitude face au nombre, un seuil inaugural de la décision, un courage international de la vie, une conscientisation, une autonomie.»

La conscience des ambivalences
«Plus l'on est aux confins du découragement plus on sera près du courage, prévient la philosophe et analyste. On ne sait pas quand on est courageux mais l'on sait quand on est lâche. Le courage c'est mener des batailles, se protéger soi, ne pas renoncer à ses cohérences, ne pas y laisser sa santé physique et mentale, ne pas s'écarteler, ne pas céder sur ses valeurs, à l'inconfort, à l'incertitude. C'est un moment de reconfiguration des rôles ; un moment d'accélération, le bon moment, un effet de synchronicité après l'incertitude et la sidération. C'est faire face à des ressources affectives, matérielles en présence dans les moments difficiles.»

2022 ?
«2022 est l'année de la conscientisation collective sociale et écologique alors que l'événement pandémique avait été révélé en 1972. Il était référencé, annoncé depuis 50 ans ! Ce qui était théorique est devenu action et a impacté nos vies.»

En bref
Cynthia Fleury est l'auteur de 'Le soin est humanisme'. « Quand la civilisation n'est pas soin, elle n'est rien. » Paru chez Gallimard, collection tracts, 2019. Elle conduit à une réflexion sur l'hôpital comme institution, sur les pratiques du monde soignant et sur les espaces de formation et d'échanges qui y sont liés, où les humanités doivent prendre racine et promouvoir une vie sociale et politique fondée sur l'attention créatrice de chacun à chacun.

Autres articles sur ce sujet :
"Réseau Entreprendre, Cultive ta boîte, C'est quoi le courage ?",
"'Cultive ta boîte', 700 personnes attendues au Palais des Papes sur le Courage",
"AG Réseau Entreprendre Rhône-Durance : Tout ce que les 140 chefs d'entreprise ont élaboré en 2020 !"
et "Réseau Entreprendre Rhône-Durance : plus d'entrepreneurs pour plus d'emplois".

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Plus de 360 personnes ont participé aux 5 parcours d'échanges dévolus au partage d'expérience.

Grâce à eux
Les membres du Copil -Comité de pilotage- qui ont organisé 'Cultive ta boîte', le débat sur le Courage.

Marie-Laure	BARON	RH PERFORMANCES	Cheffe d'entreprise
Laurence	CASTELAIN	CHOCOLATERIE CASTELAIN	Directrice développement commercial et marketing
Véronique	CONSTANTIN	CIT FORMATION	Cheffe d'entreprise
Laurent	DANSET	ALIZE BATIMENT	Chef d'entreprise
Elisa	GRANCHER	HORAO	Cheffe d'entreprise ; co-fondatrice
Yves	LESCONNEC	CIC	Directeur Vaucluse entreprises CIC
François	LLADO	TALAYA	Chef d'entreprise
Marc-André	MERCIER	ARROW MANAGEMENT	Chef d'entreprise ; co-fondateur
Jean-Marc	MIELLE	LYCEE AUBANEL	Responsable de l'enseignement supérieur classique et en alternance
Emmanuel	SERTAIN	SHOOT THE MOON	Chef d'entreprise
Brigitte	BOREL	RESEAU ENTREPRENDRE Rhône-Durance	Directrice
Jérémy	CHABERT	RESEAU ENTREPRENDRE Rhône-Durance	Chargé de mission en alternance
Carole	LELEU	RESEAU ENTREPRENDRE Rhône-Durance	Chargée de mission

Le cavaillonnais Sterne repris par le drômois Exsto

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

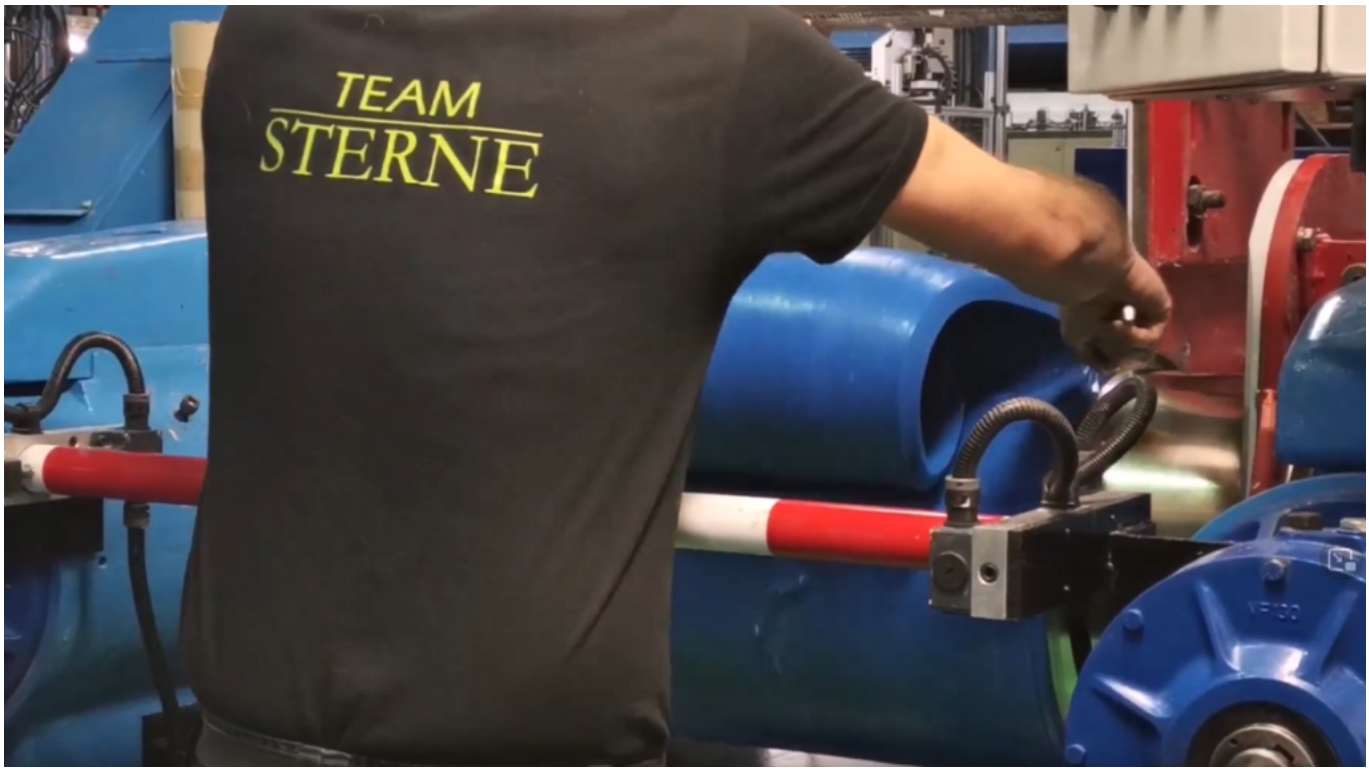
Ecrit par le 13 novembre 2026



La société cavaillonnaise Sterne vient d'être acquise par le groupe drômois Exsto. Fondée en 1996 par Jean-Claude Scardigli et Céline Laget, l'entreprise vauclusienne est spécialisée dans la conception et la fabrication d'ensembles à partir de bases élastomères. Pour cela, la PME cavare dispose d'une usine 4 000m2 dont 700m2 de salles blanches classées Iso 6, Ios 7 et Iso 8. Dans ce cadre, Sterne maîtrise l'extrusion, l'injection, le surmoulage, la co-extrusion de sous-ensembles et de pièces en silicone moulées. Comptant 64 collaborateurs, Sterne a réalisé un chiffre d'affaires de près de 10M€ en 2020, dont 25% à l'export. L'activité de la société repose essentiellement dans le domaine de la santé (60%) mais aussi la cosmétique, l'agro-alimentaire, les transports ferroviaire et l'aérospatial, l'énergie et l'industrie. Impliquée localement, l'entreprise avait lancé des masques pour enfants en silicone à l'occasion de la rentrée scolaire 2020 ou en offrant des masques aux équipes de lavage de voitures de l'Esat (Etablissements et service d'aide par le travail) des ateliers du Luberon.
De son côté, le groupe Exsto regroupe 325 collaborateurs répartis sur 9 sites dont 4 à l'étranger en Italie, au Japon, au Brésil et aux Etats-Unis. L'ETI (Entreprise de taille intermédiaire) dont le siège se trouve à Romans-sur-Isère a réalisé un chiffre d'affaires de 50M€ en 2021, dont 50% à l'export.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



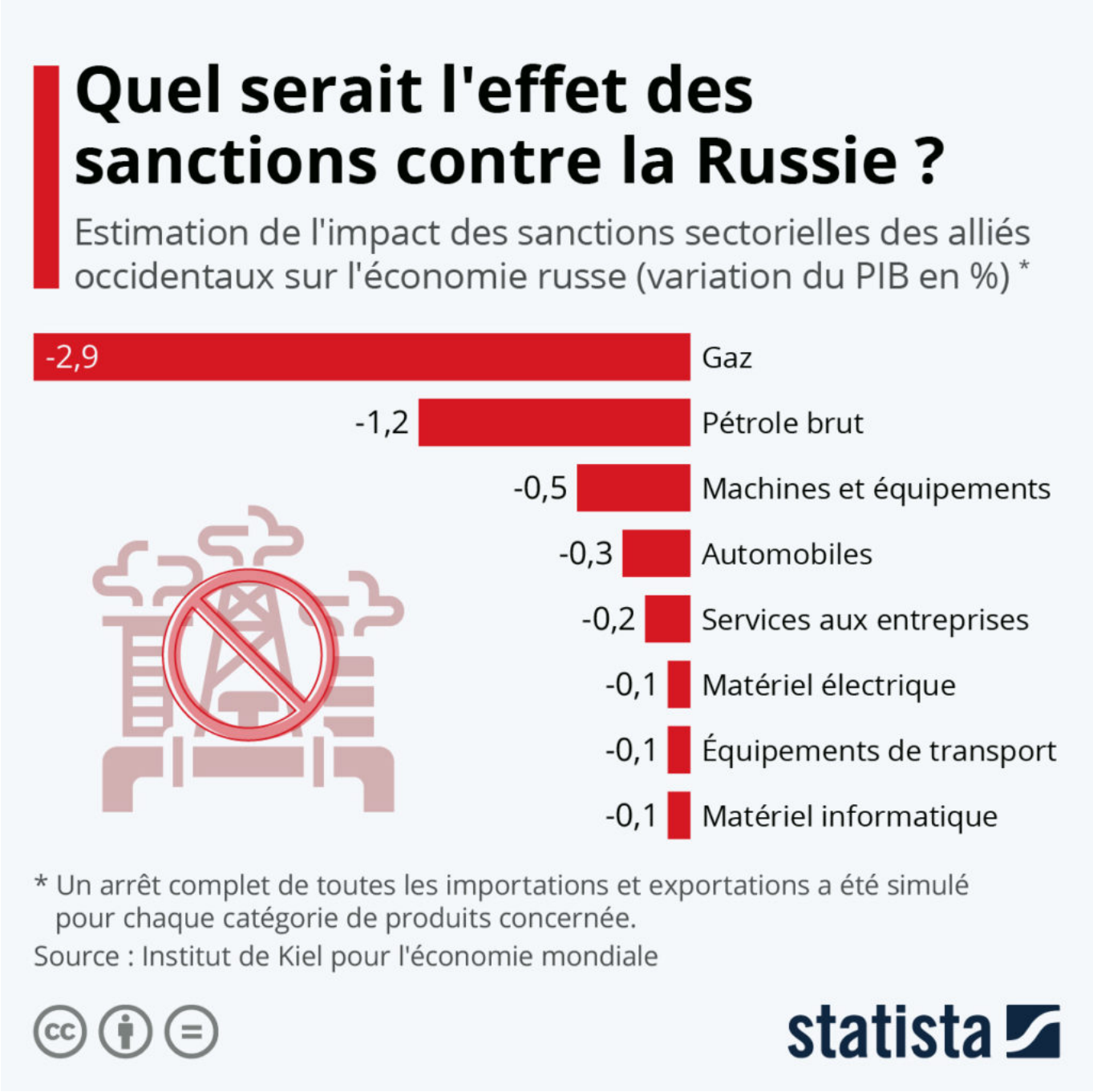
Des activités complémentaires

« Ce rapprochement s'est fait dans le cadre de la réorganisation capitalistique suite au départ à la retraite de notre associé fondateur Jean-Claude Scardigli, explique la société Sterne. Nous partageons avec Exsto outre les valeurs de performance et d'excellence, un savoir-faire reconnu dans la conception et la fabrication d'articles très techniques, des savoir-faire industriels de pointe, l'attachement aux valeurs humaines et à la satisfaction de nos parties prenantes (clients, employés, fournisseurs et partenaires). Les activités d'Exsto sont très complémentaires avec les nôtres, sans être en concurrence. L'intégration de Sterne fait du groupe Exsto une ETI (Entreprise de taille intermédiaire) à part entière, et nous allons travailler ensemble à mettre en place une organisation efficace et performante pour accompagner ce changement d'échelle. La proximité géographique va faciliter la mise en œuvre de synergies et d'axes d'amélioration et d'optimisation, et nous allons aussi bénéficier d'une bonne implantation internationale du groupe, notamment aux Etats-Unis et au Brésil. Nous voyons dans cette fusion une chance et une très belle opportunité de renforcer notre progression vers l'excellence industrielle, ainsi qu'un fort potentiel de développement aussi bien à l'international, que sur des secteurs d'activité dont nous sommes encore absents.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Quel serait l'impact des sanctions sur l'économie de la Russie ?



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe ce jeudi va conduire à l'alourdissement des sanctions économiques de l'Union européenne contre la Russie. Les décisions prises jusqu'à présent peuvent être consultées sur le site du Conseil de l'UE. Des calculs de l'Institut de Kiel pour l'économie mondiale (IfW Kiel) donnent un aperçu de l'impact que pourrait avoir les sanctions sur l'économie russe. Il en ressort qu'un embargo énergétique aurait les conséquences les plus sévères. Les économistes de l'institut évaluent que l'arrêt total des échanges de gaz ferait diminuer le produit intérieur brut de la Russie d'environ 3 %. Un embargo sur le pétrole entraînerait de son côté une baisse du PIB de 1,2 %.

Pour réaliser ces estimations, les analystes ont « simulé un arrêt total de toutes les importations et exportations pour chaque catégorie de produits concernée par les alliés occidentaux ». Alors que les conséquences d'un embargo sur le gaz et le pétrole pourraient être douloureuses pour la Russie, les économistes ne prévoient en revanche que des dommages limités pour l'Allemagne et l'UE. « Nos calculs sont donnés à titre d'exemple, mais ils montrent clairement que les conséquences économiques à moyen terme des embargos commerciaux toucheraient la Russie beaucoup plus durement que ses alliés occidentaux », explique Hendrik Mahlkow, chercheur à l'IfW Kiel.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le tsunami des défaillances d'entreprises n'a pas eu lieu en 2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



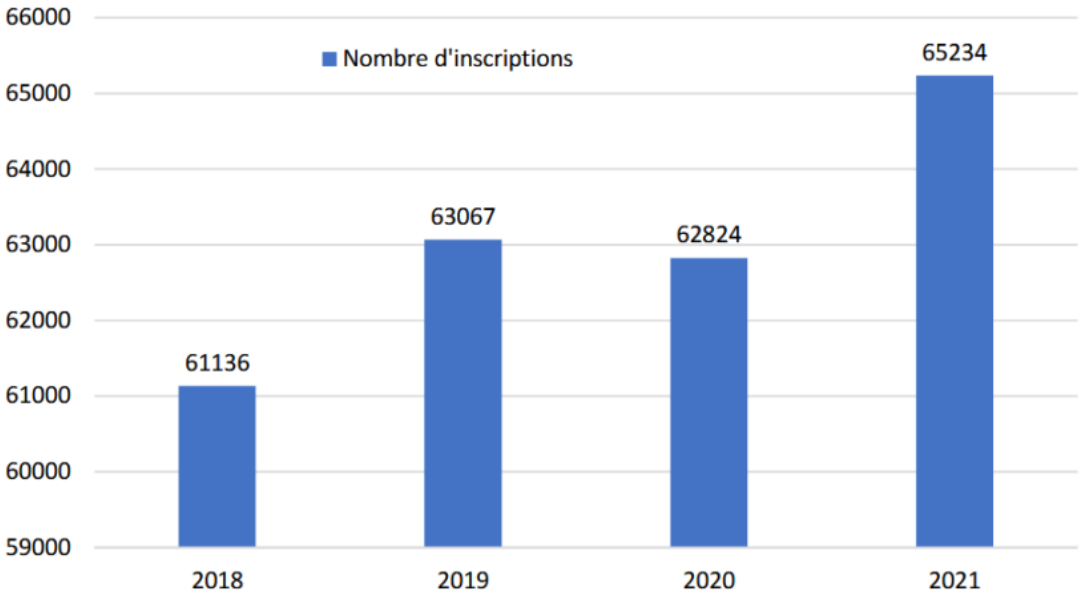
Alors que de nombreuses incertitudes pesaient sur l'année 2021, le bilan de l'année écoulée pour l'activité du tribunal de commerce n'a pas été si mauvais qu'attendu. Avec 65 234, le nombre d'immatriculation des entreprises au RCS (Registre du commerce et des sociétés) n'a jamais été aussi élevé en Vaucluse (voir graphique ci-dessous). Par ailleurs, entre 2020 et 2021, le nombre des immatriculations (6 684) a progressé de +29,48%. Un chiffre qui compense largement la hausse des radiations (2 058) s'élevant à +7,24%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Registre du commerce et des sociétés (RCS)

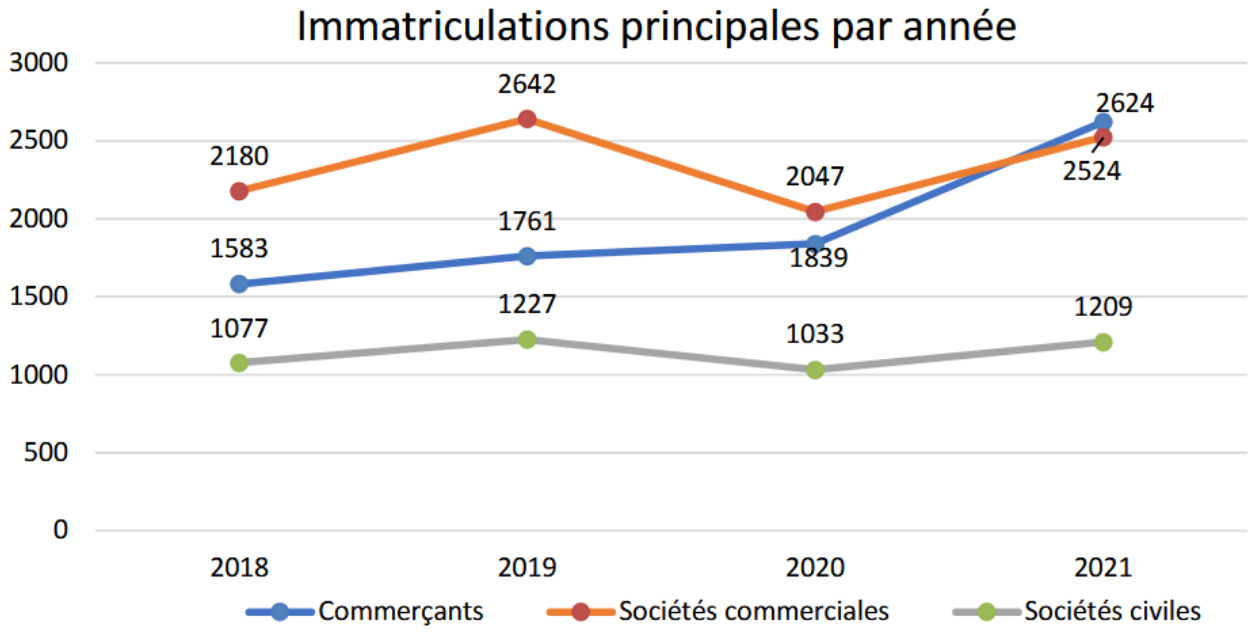
Entreprises inscrites dans le département de Vaucluse :



« Malgré l'accélération de la crise sanitaire, je peux aujourd'hui vous dire que le scénario noir du tsunami des défaillances d'entreprises ne s'est pas réalisé en 2021 », s'est félicité Gérard Arnault, président du Tribunal de commerce d'Avignon lors de la dernière audience solennelle de rentrée qui vient de se tenir au palais de justice de la cité des papes.
« Les chiffres sont éloquents au niveau local comme au niveau national, poursuit Gérard Arnault. Pour notre juridiction le nombre d'ouvertures de défaillances d'entreprises est pratiquement stable en 2021 par rapport à 2020, année qui était déjà en recul de 24%, par rapport à la situation avant la crise de 2019. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Ne pas crier victoire trop vite

« L'année 2021 est maintenant terminée, explique le président du Tribunal de commerce. Il y a environ 2 mois les signaux sanitaires étaient encourageants et nous pensions tous terminer l'année de manière apaisée et avec une sérénité économique retrouvée. Force est de constater que l'apaisement espéré n'est pas au rendez-vous, que la crise sanitaire est plus que jamais d'actualité et que la désorganisation des entreprises ajoutée à celle des services publics devient un souci quotidien pour leurs dirigeants. »

« En fin d'année, face à l'accélération de la crise sanitaire il s'est avéré nécessaire de soutenir les entreprises impactées. Pour répondre à ce besoin les pouvoirs publics ont mis en place et prolongé des dispositifs d'aide. Je m'en réjouis en espérant qu'elles seront suffisantes pour limiter l'impact financier des contraintes sanitaires qui pèsent lourdement sur les activités liées au tourisme vauclusien notamment. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Rang	N-1	VILLE	Total	Ratio 84
1	=	AVIGNON	1415	19,57 %
2	+ 1	CARPENTRAS	396	5,48 %
3	+ 1	CAVAILLON	342	4,73 %
4	-2	ORANGE	333	4,61 %
5	=	ISLE-SUR-LA-SORGUE	327	4,52 %
6	=	PERTUIS	277	3,83 %
7	+ 1	SORGUES	248	3,43 %
8	- 1	PERNES-LES-FONTAINES	226	3,13 %
9	=	LE PONTET	223	3,08 %
10	Entrant	APT	175	2,42 %

Les 10 communes les plus dynamiques économiquement en stock d'immatriculations en 2021 dans le Vaucluse.

Attention aux effets pervers

Toutefois, les outils destinés à soutenir les entreprises, avec la possibilité de continuer à souscrire un plan garanti jusqu'en juin 2022, ont joué leur rôle. Il ne faut cependant pas que ces mesures engendrent des effets pervers.

« Compenser les effets de la crise est incontestablement une bonne chose mais quand l'économie reviendra à la normale il faudra rembourser et plus globalement, toute augmentation de la dette rend plus préoccupante cette hypothèque prise sur le futur », prévient le président Gérard Arnault.

Les dirigeants d'entreprises agissent souvent trop tard

« Les procédures collectives peuvent sauver les entreprises en leur permettant d'étaler leurs dettes antérieures au jugement d'ouverture de la procédure sur une période maximale de 10 ans sans intérêt, rappelle le président du TC d'Avignon. Nous observons aussi que l'ouverture de ces procédures signifie le plus souvent la disparition de l'entreprise dans un délai plus ou moins court. Force est de constater que la plupart des dirigeants qui viennent déclarer la cessation de paiement agissent très majoritairement trop tard alors que leur trésorerie est le plus souvent exsangue. Pour avoir une chance, il faut anticiper. »

	2018	2019	2020	2021	Écart 2020/2021
Sauvegarde	8	7	5	3	- 40 %
Redressement judiciaire	218	151	82	125	+ 52,44 %
Liquidation judiciaire	131	134	38	32	- 15, 79 %
Liquidation judiciaire simplifiée	153	131	194	161	- 17,01 %
Rétablissement professionnel	2	0	1	0	/
Résolution de plan	35	37	22	27	+ 22,73 %
Total	547	460	342	348	+ 1,75 %

Les ouvertures de procédures collectives.

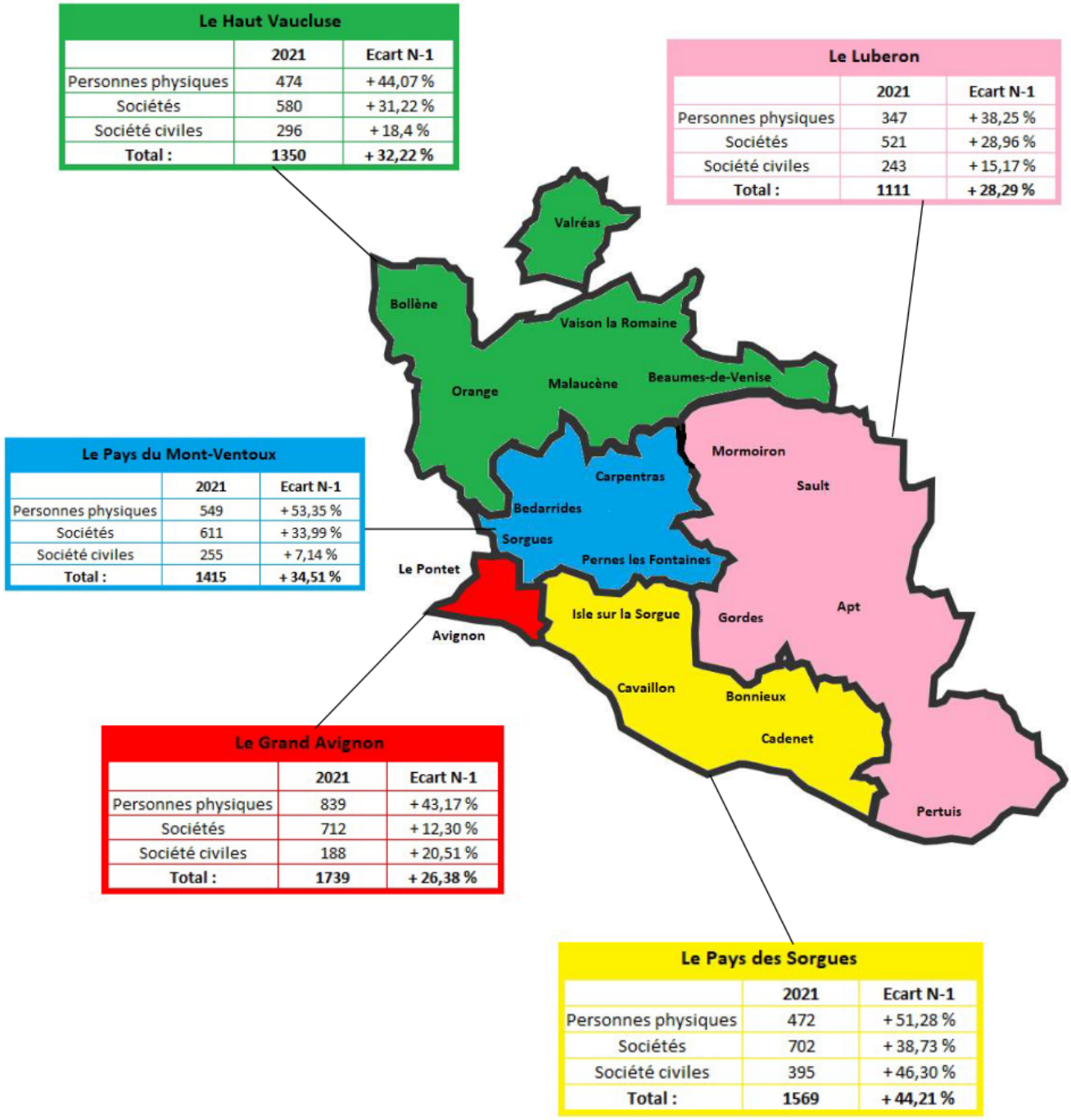
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Dans cette logique de sauvegarde, le tribunal de commerce n'a pas chômé en 2021 puisqu'il a réalisé 175 entretiens de prévention (+140% par rapport à 2020) auprès de dirigeants dont les entreprises pouvaient potentiellement être en danger. « Pour cela, nous avons développé des outils numériques permettant d'identifier les signaux faibles d'alerte. »
En revanche, avec 47 dirigeants ayant pris l'initiative d'avoir recours au dispositif de prévention, les attentes sont restées inférieures à celle espérées par le tribunal.
« Nous ne pouvons qu'encourager les chefs d'entreprise à anticiper les difficultés que constitueront fatalement l'accumulation des dettes. Ils peuvent solliciter le juge de la prévention pour obtenir de l'information sur le fonctionnement des procédures amiables comme des procédures collectives et lui demander de l'aide pour trouver une solution adaptée et, dans les situations les plus difficiles, venir se mettre le plus tôt possible sous la protection du tribunal. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Répartition par intercommunalité des créations d'entreprises en 2021.

Un comité local de sortie de crise

Et Gérard Arnault de saluer la décision du gouvernement de mettre en place un comité local de sortie de crise dans chaque département avec la désignation d'un conseiller spécifique accueillant et orientant les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

entreprises en situation de fragilité financière. En Vaucluse, ce dispositif est piloté par Frédéric Deroo, administrateur des finances publiques.
« Cet interlocuteur de confiance respecte un strict cadre de confidentialité, notamment vis-à-vis du secret des affaires et du secret fiscal. Il proposera une solution adaptée et opérationnelle à chaque entreprise, en fonction de sa situation. Il peut notamment mobiliser les outils d'accompagnement financiers mis en place par l'Etat : un aménagement des dettes sociales (Urssaf) et fiscales, complété le cas échéant par un prêt direct de l'Etat en complément des financements bancaires. Il peut aussi s'appuyer sur les services de la médiation du crédit de la Banque de France, de la médiation des entreprises ou orienter les chefs d'entreprise vers les nouvelles procédures de sortie de crise mises en œuvre par les tribunaux de commerce. »

Le dévouement du greffe
Enfin, cette audience solennelle de rentrée a été aussi l'occasion pour le président Arnault de souligner l'activité (voir tableau ci-dessous) et la qualité du travail de l'ensemble du personnel du greffe d'Avignon : « Je veux ici remercier leur dévouement à la cause de la justice commerciale. Leur disponibilité et leur écoute attentive m'est précieuse. »
Et Gérard Arnault d'évoquer « la communauté d'hommes et de femmes qui compose ce tribunal » avec les juges, les greffes mais aussi les administrateurs et mandataires judiciaires, les commissaires-priseurs, les huissiers, les experts judiciaires, les avocats des barreaux d'Avignon et de Carpentras ainsi que les experts-comptables et commissaires aux comptes.

	2018	2019	2020	2021	Écart 2020/2021
Immatriculations	5458	5618	5162	6684	+ 29,48 %
Modifications	13618	10969	14460	15554	+ 7,57 %
Radiations	4296	3816	1919	2058	+ 7,24 %
Mentions d'office	4566	4870	5773	6718	+ 16,37 %
Dépôts d'actes (hors comptes annuels)	31707	21677	16473	14254	- 13,47 %
Total	59645	46950	43787	45268	+ 3,38 %

Tableau d'activité du RCS d'Avignon.

100 propositions : les experts-comptables veulent « se mêler de ce qui les regardent »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



À moins de 3 mois de l'élection présidentielle, les experts-comptables de France vont soumettre 100 propositions à tous les candidats à l'élection présidentielle, quelle que soit leur couleur politique.

Pour les « économistes du quotidien » il s'agit de « se mêler de ce qui les regarde » en contribuant « concrètement au débat » à venir autour des thématiques suivantes :

- faciliter la vie des entrepreneurs,
- accompagner les TPE/PME vers les enjeux sociétaux, écologiques et digitaux,
- pérenniser le modèle social français,
- moderniser la vie démocratique avec le regard des experts-comptables élus,
- dynamiser les territoires ultra-marins.

« Loin des polémiques stériles, des éléments de langage formatés et des dogmes sclérosants, les professionnels du chiffre et du conseil revendiquent plus que jamais leur rôle central au cœur de l'activité économique, sociale et donc démocratique du pays, explique Lionel Canesi, président de l'Ordre national des experts-comptables. C'est pourquoi le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables a lancé une réflexion nationale. Objectif : proposer des solutions aux urgences économiques liées à la conjoncture inédite, mais également des mesures plus structurelles à même de répondre aux grands défis de moyen et de long terme. Ces 100 propositions (ndlr : à découvrir ci-dessous) émanent de femmes et d'hommes qui pratiquent non pas l'économie des manuels universitaires, mais celle du quotidien de l'entreprise. Elles émanent de citoyens concernés au premier chef par les mutations sociales, sociétales et environnementales de notre époque. 21 000 experts-comptables qui placent l'entreprise au cœur de la société. L'entreprise en tant qu'entité économique à la recherche d'une croissance raisonnée, respectueuse de l'environnement. L'entreprise en tant que lieu d'expression d'un état d'esprit d'émulation, de liberté, de responsabilité et de progrès individuels et collectifs. L'entreprise, groupe de femmes et d'hommes qui poursuivent des objectifs communs et savent que les victoires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

durables ne peuvent être que collectives et partagées. »

Instaurer un cadre juridique, fiscal et social qui simplifie la vie des entrepreneurs
1 Autoriser la liberté du choix du statut social du dirigeant, indépendamment de la structure juridique de l'entreprise.

2 Doter l'entreprise individuelle d'une personnalité juridique propre distincte de celle de l'entrepreneur.

3 Protéger systématiquement le patrimoine « privé » de l'entrepreneur individuel.

4 Créer un « impôt unique sur les bénéfices des entreprises ». Il s'appliquera à toute entreprise quelle que soit sa forme juridique (entreprise individuelle ou société).

5 Assujettir le dirigeant à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales sur les seules sommes effectivement prélevées quelle que soit la structure juridique de l'entreprise.

6 Clarifier l'assujettissement des dividendes aux charges sociales pour les dirigeants qui n'ont pas perçu une rémunération à hauteur d'au moins un PASS (41 136€).

7 Permettre la déduction sociale des cotisations des indépendants finançant les risques lourds de prévoyance du dirigeant (IJ, invalidité, décès…).

8 Développer des mécanismes assurantiels complémentaires et facultatifs pour permettre aux indépendants le libre choix de leur niveau de protection.

9 Préserver la distinction des régimes de protection sociale des salariés et non-salariés dont les attentes et les besoins sont différents.

10 Respecter les spécificités des travailleurs indépendants par la consécration de leurs régimes autonomes de retraite.

Renforcer les fonds propres des entreprises
11 Exonérer (impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés) les bénéfices incorporés au capital dans la limite de 50 000€ par an.

12 Accélérer la perception des crédits d'impôt dès l'engagement des dépenses par l'entreprise.

13 Rendre immédiat le remboursement de la créance de carry back.

14 Généraliser l'autoliquidation de la TVA pour les opérations en B to B.

Faciliter la transmission d'entreprises
15 Pérenniser l'amortissement fiscal du fonds commercial et l'étendre à tous les éléments incorporels.

16 Harmoniser les droits d'enregistrement des cessions d'entreprises (fonds de commerce ou titres de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

société) à 0,1% pour faciliter la reprise d'entreprises.

17 Exonérer totalement des droits de mutation à titre gratuit les transmissions d'entreprise au sein du cercle familial ou au profit des salariés.

18 Transformer le report en sursis d'imposition lors du passage d'une entreprise individuelle en société.

Accompagner la croissance des micro-entreprises
19 Mettre en place un rendez-vous d'accompagnement à la croissance des entrepreneurs.

Faciliter la compétitivité des entreprises françaises
20 Taxer les entreprises sur l'EBE et non sur la VA pour ne pas pénaliser celles qui emploient des salariés en France.

21 Alléger la CFE sur les établissements industriels dont les immobilisations sont supérieures à 500 000€ et dont les locaux sont assimilés à des locaux professionnels.

Moderniser l'imposition des revenus et du patrimoine
22 Rendre optionnelle l'imposition par foyer fiscal. Chaque conjoint calcule et acquitte l'impôt sur ses propres revenus.

23 Remplacer le système du quotient familial par un crédit d'impôt pour enfants à charge. Tous les foyers bénéficient du même avantage fiscal.

24 Créer de nouvelles tranches pour une meilleure progressivité de l'impôt (sur 39,3 millions de foyers fiscaux, 43,77% payent l'IRPP et 13 % payent 80 % du montant global).

25 Imposer les revenus fonciers selon un régime forfaitaire unique, quel que soit le montant des recettes perçues et soumettre les revenus fonciers au PFU (flat tax) au taux de 30 %.

26 Exonérer les PV immobilières s'il y a réinvestissement dans l'immobilier (favoriser le réinvestissement immobilier).

27 Exonérer les PV immobilières des biens détenus depuis moins de 10 ans afin de fluidifier le marché immobilier en incitant à remettre des biens sur le marché.

28 Exonérer la résidence principale de l'IFI.

29 Exonérer d'IFI l'ensemble des biens immobiliers affectés à l'exercice d'une activité professionnelle, quelle que soit l'entreprise utilisatrice.

30 Permettre la déduction des impôts locaux sur le montant de l'IFI.

Favoriser les donations aux enfants et petits-enfants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

31 Exonérer les dons de somme d'argent pour l'acquisition d'un bien immobilier (achat, construction, investissement locatif…).

32 Augmenter le montant des donations exonérées et réduire la durée des abattements. Par exemple : 150 000€ tous les 12 ans (donation en nue-propriété). 300 000€ tous les 6 ans (donation en pleine propriété).

Accompagner le commerce de proximité

33 Créer un contrat de revitalisation artisanale et commerciale régional regroupant, sous forme d'un GIE, l'ensemble des foncières concernées par la gestion de baux commerciaux. Ce GIE pourrait préempter des baux dans des zones menacées par la désertification commerciale (notamment dans les communes de moins de 20 000 habitants). La réhabilitation des locaux, la sélection d'un repreneur par appel à projet et la mise en place d'une franchise de loyers sur une durée à déterminer permettraient de soutenir les commerces de proximité et de lutter contre la désertification commerciale qui touche l'ensemble de notre territoire.

34 Créer, via le dispositif « territoire zéro chômeur » étendu à l'échelle régionale, une entreprise à but d'emploi et d'insertion régionale, dédiée à la création d'un service de livraison de proximité à usage exclusif des commerces de proximité subventionné par la région pendant les 24 premiers mois. Ce dispositif aurait le double avantage de permettre l'emploi de personnes en insertion et de proposer une solution innovante aux commerces de proximité qui pourraient se tourner vers d'autres acteurs que les opérateurs actuels de la livraison à domicile.

Mettre en place des indicateurs de mesure de l'impact écologique des TPE/PME

35 Définir un socle d'indicateurs couvrant la RSE de l'entreprise, simples à mettre en œuvre. Se servir de la comptabilité « traditionnelle » pour enregistrer les impacts environnementaux (coût énergétique d'un mail, du fonctionnement d'un ordinateur, mesure du turn over en entreprise, jours de télétravail proposés, bilan carbone de la restauration en entreprise, calcul de l'empreinte carbone de la prestation de services et des biens utilisés pour la prestation de services…).

36 Élargir le crédit à impact aux TPE/PME.

37 Ajouter au bilan vert réalisé par une dimension sociale et sociétale pour permettre la réalisation d'un bilan RSE.

38 Créer un bilan carbone des experts-comptables avec une norme définie par le CNOEC.

Mettre en place une fiscalité incitative pour orienter l'investissement des TPE/PME vers les secteurs écologiques et numériques

39 Mettre en place un suramortissement sur les investissements éco-responsables assurant la transition écologique.

40 Autoriser les entreprises à constituer en franchise d'impôt une provision pour investissement durable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

41 Récupérer la TVA sur les véhicules propres (100 % sur les véhicules électriques et 50 % sur les hybrides).

42 Amortir intégralement le prix d'acquisition des véhicules propres et relever le plafond pour les véhicules hybrides.

43 Sécuriser les DATA des TPE/PME grâce à la mise en place d'un Cloud souverain européen.

44 Créer une réduction d'impôt sur le revenu spécifique (50 % plafonné à 10 000€ par part fiscale), pour encourager l'investissement des Français dans les entreprises d'utilité sociale ou environnementale (EUSE).

45 Mettre en place une TVA « seconde vie » pour l'acquisition et la réparation d'objets électroniques reconditionnés, avec un taux réduit à 5,5 %, afin d'inciter les citoyens à réparer plutôt qu'à remplacer leurs objets électroniques

Faciliter et moderniser l'organisation du travail

46 Augmenter le pouvoir d'achat en exonérant de cotisations sociales (salariales et patronales) et d'impôts les heures supplémentaires et complémentaires. Cette mesure favoriserait à la fois le pouvoir d'achat des salariés et la capacité des entrepreneurs à assurer leur production malgré les difficultés de recrutement.

47 Mettre en place, tous les 5 ans, une grande conférence sur la formation sous l'égide des régions pour anticiper les besoins en recrutement des entreprises dans les bassins d'emploi.

48 Investir massivement dans les secteurs technologiques d'avenir en commençant par la création de campus dédiés permettant des synergies entre les secteurs d'activité (campus IA, campus durabilité, campus hydrogène…).

49 Assouplir les règles de remplacement d'un salarié à temps partiel par un autre salarié à temps partiel.

50 Supprimer l'obligation pour l'employeur de mettre en demeure le salarié en cas de dépassement des durées maximales du travail en laissant la responsabilité au salarié.

51 Pérenniser la prime PEPA version 2021 exonérée de cotisations sociales et d'IR (intéressement simplifié pour les entreprises de moins de 50 salariés).

52 Unifier les règles relatives aux durées maximales hebdomadaires de travail en prévoyant une référence unique : une durée maximale absolue de 48h par semaine.

53 Permettre aux mandataires sociaux assimilés aux salariés de bénéficier de l'activité partielle.

54 Pérenniser le dispositif d'aide à l'embauche des salariés en apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Adapter la formation professionnelle tout au long de la carrière
55 Repenser le ministère de l'Éduction nationale en créant un véritable ministère de la Formation tout au long de la vie (intégrant la formation initiale et la formation continue).

56 Poursuivre les efforts vers l'alternance (apprentissage ….) avec la mise en place d'une loi d'orientation éducative et professionnelle de moyens financiers en soutien avec France Stratégie. Mieux organiser l'orientation professionnelle des jeunes par le recours à des spécialistes de l'orientation en liaison avec les branches professionnelles.

57 Intégrer dans la formation initiale des formations « Soft Skills » c'est-à-dire des formations fondées sur les qualités relationnelles, le savoir-être personnel et professionnel. Le numérique va amplifier les métiers nécessitant empathie et créativité.

58 Construire un socle européen de formation professionnelle et permettre de faire des apprentissages (ou alternances) en dehors de l'hexagone et de recevoir des apprentis (ou alternants) d'autres pays européens.

59 Favoriser les formations qui alternent emploi et étude en s'inspirant du modèle néerlandais 'Katapult', réseau de partenariats public-privé entre des entreprises, des centres de recherche et des écoles.

Accroitre l'efficacité de la formation professionnelle
60 Faire du plan de formation un outil stratégique de gestion des ressources humaines et le rendre obligatoire quelle que soit la taille de l'entreprise.

61 Améliorer l'accès à la formation dans les TPE et PME, en simplifiant les dispositifs actuels, par exemple en allouant une aide forfaitaire annuelle de 1 000€ par salarié pour les entreprises de moins 50 salariés.

62 Favoriser l'innovation pédagogique auprès des opérateurs de formation en partenariat avec les branches professionnelles.

63 Créer un crédit d'impôt de 2 000€ pour toutes les formations certifiantes des travailleurs non-salariés et assimilés, majoré du double si la formation relève de la RSE.

64 Mettre en place un crédit d'impôt de 1 000€ par senior formé pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge.

65 Acculturer les TPE/PME à la GPEC en allouant une somme de 2 500€ à l'accompagnement des TPE.

Mieux financer la protection sociale
66 Mettre en place une TVA sociale ayant pour objectif de :
– Renforcer le pouvoir d'achat des actifs, améliorer la compétitivité de l'économie française, lutter contre la concurrence déloyale des pays producteurs de biens de consommation massivement importés, favoriser les relocalisations ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

– Évaluer la mise en place d'une TVA sociale pour limiter le rôle des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale ;
– S'appuyer sur cette ressource fiscale pour baisser les cotisations sociales et favoriser le tissu économique français.

67 Instaurer une micro-taxe de 0,3% sur l'ensemble des paiements électroniques, consacrée au financement de la protection sociale.

Simplifier et mettre en cohérence les prélèvements sociaux
68 Mettre fin à la multiplication, à l'augmentation et à la complexification progressive des cotisations qui ont conduit à une perte totale du lien entre l'effort contributif du cotisant et les prestations auxquelles il donne droit.

69 Réduire la part des contributions sociales non créatrices de droit. Actuellement, dès 1 PASS, la part des 'taxes sociales' non créatrices de droit atteint déjà plus de 53% des cotisations versées.

70 Aligner l'assiette de calcul des prestations et celle des cotisations pour les revenus de remplacement (prévoyance et retraite).

71 Faire financer les droits généraux (famille et santé) par des prélèvements fiscaux ou parafiscaux.

Sécuriser l'avenir du système de retraite
72 Pérenniser la stabilité du modèle français pour les 50 prochaines années :
– Prendre en compte et utiliser comme modèle les régimes autonomes des professionnels libéraux. Ces régimes bénéficiaires ne peuvent être confondus avec les régimes autonomes déficitaires, – Limiter le régime universel pour chacun des trois régimes (fonction publique, salariés et indépendants) au seul régime de base,
– Maintenir et développer les régimes autonomes complémentaires au sein de chacune des familles.

73 Ajuster l'âge de départ à la retraite autour d'un âge pivot pour financer l'avenir des retraites :
– Choisir l'augmentation de l'âge de départ à la retraite comme variable d'ajustement, plutôt que la hausse des cotisations déjà fixées à des niveaux peu soutenables ou la baisse des pensions déjà très faibles,
– Aligner l'âge de départ à la retraite sur l'âge moyen constaté dans les autres pays de l'Union européenne pour offrir une visibilité financière aux régimes et passer le cap du départ en retraite des générations à venir,
– Retenir l'idée de mettre en place d'un réel âge pivot avec un mécanisme de décotes et de surcotes en fonction de l'âge réel de départ à la retraite.

74 Encourager l'activité des seniors :
– Réinstaurer la possibilité pour toute personne cumulant emploi et retraite d'acquérir des droits supplémentaires durant la période de cumul emploi/retraite ;
– Encourager les modalités d'activité adaptées à l'avancée en âge (travail à temps partiel, retraite progressive, tutorat, etc.).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Moderniser la vie démocratique
75 Moderniser la démocratie : rendre possible le vote électronique.

76 Mettre en place un mandat unique renouvelable une fois.

Moderniser le statut de l'élu
77 Mettre en place une déclaration d'indépendance pour chaque élu, avec, comme mesure de protection, l'instauration d'un comité d'indépendance ou d'éthique pour chaque collectivité, sollicité pour chaque cas de suspicion ou de confirmation, et susceptible de recourir à un niveau territorial supérieur.

78 Intégrer l'ensemble des revenus dans le calcul du plafonnement des indemnités.

79 Rendre la formation obligatoire pour certaines fonctions électives, avec des dispenses justifiées par niveau de compétence.

Revoir l'organisation territoriale
80 Instaurer à chaque échelon territorial des comités d'arbitrage permettant la saisine de toute collectivité territoriale concernée.

81 Réviser le nombre d'élus en fonction d'un quota de population par élu.

82 Finir la simplification et l'unification du processus ordonnateur – comptable – payeur.

Garantir les ressources de financement : clarification des recettes fiscales des collectivités, certification des comptes des collectivités
83 Garantir le montant de la dotation globale de fonctionnement pour l'élaboration des budgets primitifs des collectivités, avec un mécanisme de rattrapage suivant les comptes administratifs (principe de fonctionnement budgétaire dans le secteur sanitaire et médico-social).

84 Réformer la fiscalité locale, en redonnant une plus grande autonomie fiscale aux communes sur trois dimensions : foncière, revenu et consommation (TVA locale).

Améliorer la gestion interne des collectivités : fonction publique territoriale, gestion des infrastructures…
85 Achever la convergence du processus de normalisation comptable des collectivités locales par l'harmonisation des normes comptables sous l'autorité de l'ANC.

86 Clarifier la terminologie et la définition des concepts comptables de la comptabilité publique en appliquant les principes de la réglementation comptable édictés par l'ANC.

87 Permettre la présentation et l'adoption des comptes annuels d'une collectivité territoriale sur la base d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe.

88 Créer à chaque niveau de collectivité territoriale, de la commune à la région, des comités ou pôles de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

coopération économique ayant pour fondements l'insertion, l'innovation et l'initiative économique, et permettant à chaque catégorie d'acteurs (élus, entreprises, et citoyens) d'échanger et d'entreprendre.

Collectivités et vie démocratique : actions et relations avec les concitoyens
89 Mettre en place et rendre publics des tableaux de bord normatifs de gestion des collectivités locales (définis au niveau national et sous délibération parlementaire), permettant ainsi à chaque citoyen d'analyser cette gestion à l'aide d'indicateurs objectifs (principe d'évaluation des politiques publiques).

Dynamiser l'économie des territoires ultramarins
Créer les conditions d'une reprise rapide et durable
90 Pérenniser le dispositif '1 jeune 1 solution' au-delà du 31/12/2022 eu égard à la situation du chômage de masse des jeunes, puisque celui-ci se révèle être un moyen efficient d'intégrer des jeunes au sein du marché du travail.

91 Élaborer un plan de relance adapté et modulé par territoire et secteurs d'activité.

92 Étendre à l'ensemble des TPE des territoires les dispositifs d'abattement sur les bénéfices (ZFANG) en revoyant les taux d'abattement pratiqués.

93 Promouvoir les filières d'activités locales pour inciter à la consommation des produits locaux avec des chèques services 'pei' en orientant la consommation vers les produits et services issus des territoires.

Renforcer et faire grandir les TPE/PME des territoires
94 Mettre en œuvre un « plan Marshall » de la formation axé sur la montée en compétences dès lors que subsiste un manque de main-d'œuvre qualifiée dans les Outre-mer, menaçant la reprise économique. Il est également nécessaire d'augmenter le niveau de compétence en matière de management et de gestion des chefs d'entreprise des territoires. Mettre en place une formation dans les territoires pour éviter l'exode en Métropole (ex : Mayotte).

Assoir le développement économique et social des Outre-mer par un renforcement des mesures de structuration des économies
95 Dynamiser la commande publique et réaliser des grands travaux tels que des équipements structurants avec un effet d'entraînement plus important pour les régions ultramarines en utilisant les mécanismes du type Small business Act.

96 Stabiliser l'application des textes dans le temps par une loi-cadre en sanctuarisant les dispositifs législatifs et réglementaires (LODEOM, ZFANG, AFI).

Territoires des caraïbes
97 Pour les territoires des Caraïbes, développer des contacts avec le bassin économique caribéen et leurs voisins du territoire américain par la mise en place d'une institution chargée d'accompagner les entreprises à la conquête d'un marché extérieur (hors territoire national).

La Corse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

98 Exonérer d'impôt sur le revenu les entreprises individuelles ou d'impôt sur les bénéfices les sociétés jusqu'à 70 000€ de résultat sous condition de maintien du bénéfice en réserve dans l'entreprise ou la société.

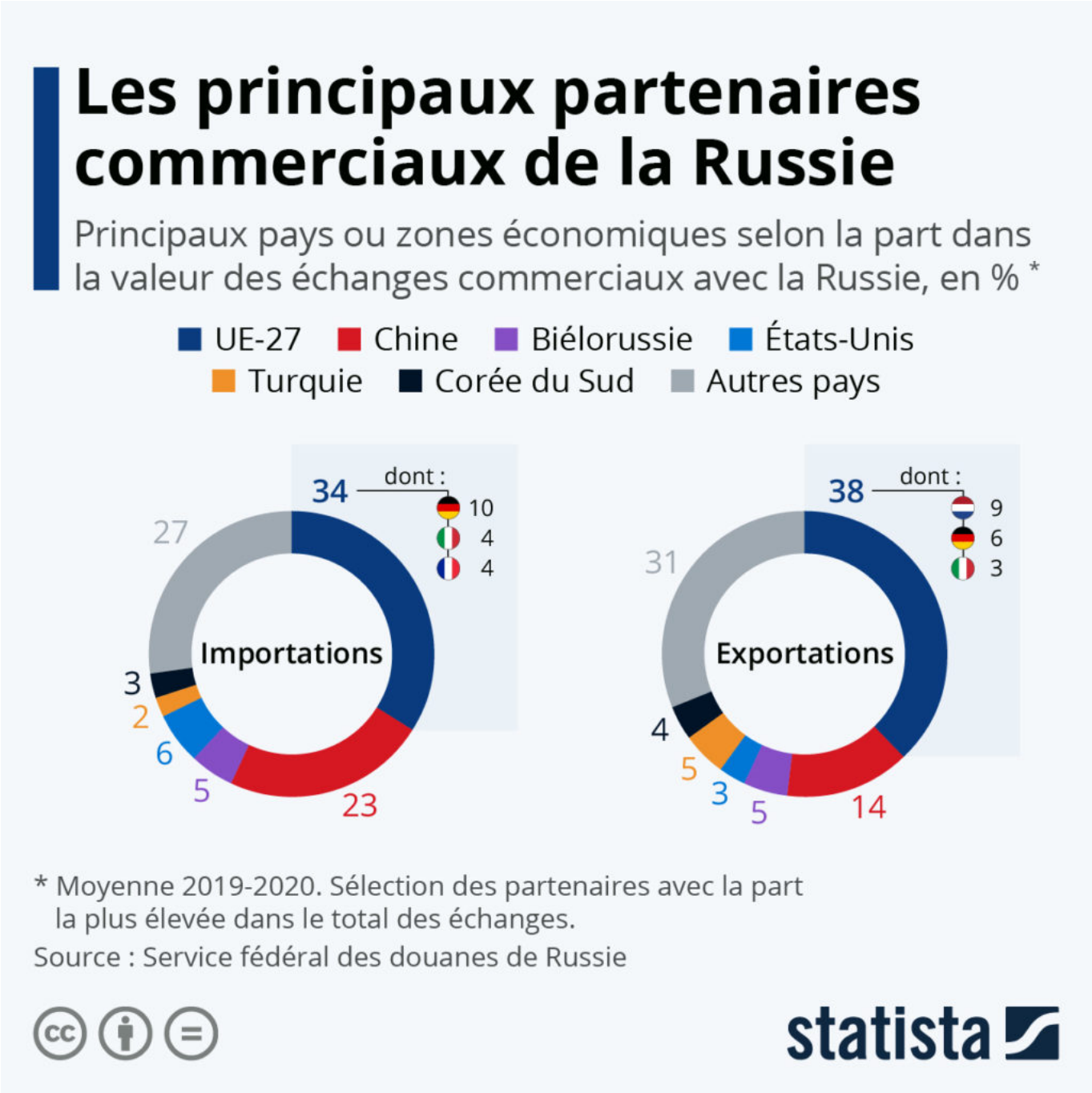
99 Alléger de 50% les cotisations sociales patronales pour les salariés avec un plafond égal à 2 fois le Smic, et de 50% pour les cotisations à la Sécurité sociale des indépendants (SSI) pour les entrepreneurs individuels et les gérants majoritaires rémunérés de SARL et les cotisations de Sécurité sociale pour les présidents de SAS rémunérés.

100 Abaisser le taux normal de la TVA à 10%, les taux de TVA spécifiques à la Corse supérieurs à ce nouveau taux seraient alignés sur ce dernier (exemple : le taux de TVA sur les produits pétroliers de 13% serait abaissé à 10%).

Économie : de quels partenaires dépend la Russie ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



En réaction à la crise en Ukraine, les puissances occidentales se sont déclarées prêtes à imposer des sanctions économiques massives à la Russie en cas d'escalade militaire. La proximité géographique allant de pair avec les liens économiques, ces sanctions pourraient coûter cher à l'Europe qui s'expose beaucoup plus que les États-Unis dans ce dossier. En effet, malgré l'imposition de sanctions européennes suite à l'annexion de la Crimée en 2014, la Russie demeure le cinquième partenaire économique de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

l'Union européenne (devant la Turquie et le Japon).

Mais bien que l'on parle souvent de la dépendance de l'Europe à l'égard de la Russie, notamment pour son gaz, l'inverse existe également. Vladimir Poutine a aussi beaucoup à perdre sur le plan économique en cas d'escalade du conflit. Comme le détaille notre graphique, l'Union européenne est de loin le premier partenaire commercial de Moscou. Les 27 pays européens ont représenté 38 % des exportations et 34 % des importations de la Russie sur la période 2019-2020, contre respectivement 23 % et 14 % pour la Chine, son deuxième partenaire.

Outre les pertes financières qu'engendrerait un arrêt des échanges avec l'UE, dont elle est le premier fournisseur d'hydrocarbures, la Russie dépend aussi de l'Europe pour importer certains produits stratégiques. C'est le cas par exemple des biens d'équipements industriels, principalement importés d'Allemagne ou d'Italie, et essentiels à la productivité de l'économie russe. « L'Union européenne est le premier fournisseur de la Russie » et ces produits représentent le « premier poste d'importation de la Russie », explique sur Europe 1 l'économiste Julien Vercueil. D'autres catégories, comme la chimie et la pharmacie, sont aussi des domaines dans lesquels la Russie est particulièrement dépendante de l'UE.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les défaillances d'entreprises repartent légèrement à la hausse en Vaucluse en 2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

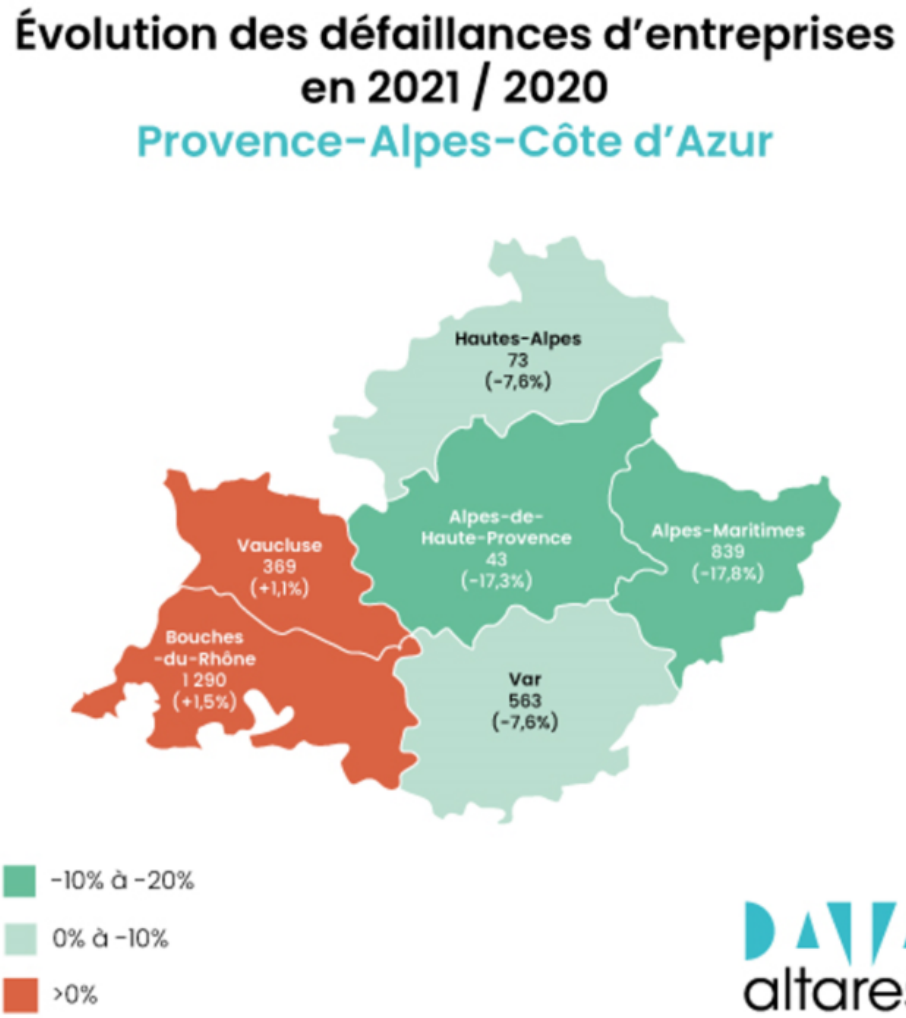


Alors que le niveau de défaillances des entreprises est en diminution de 6,5% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse affiche une légère hausse en 2021.

Avec 3 177 défaillances d'entreprises constatées par la base de données internationale Altares en 2021 en Paca, la région enregistre une diminution de 6,5%.
« On observe un ralentissement de la baisse des défauts dans la région : elle est 5 fois moins rapide qu'un an plus tôt (-35%), explique Altares. La baisse des défaillances en Provence-Alpes-Côte d'Azur est par ailleurs près de 2 fois moins forte que celle observée sur l'ensemble du territoire (-11,8%). En dépit de ce ralentissement, le niveau des défaillances reste faible grâce aux mesures d'aide déployées à partir du printemps 2020 pour soutenir les entreprises en difficulté restées en partie actives en 2021. Par ailleurs, face à la résurgence des variants du Covid-19, le calendrier d'allègement de ces aides a été adapté. Cet accompagnement de l'État et des territoires a permis de protéger les entreprises de la faillite et de voir le niveau de défaillances atteindre son plus bas niveau depuis 30 ans. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les TPE en première ligne

La plupart des défaillances régionales concernent des TPE (94%). Par ailleurs, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le bâtiment concentre plus d'une cessation de paiement sur cinq. Le secteur pèse donc sensiblement sur la tendance globale de l'économie régionale. En 2021, 703 entreprises du bâtiment ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire dans la région, c'est 5,5% de moins qu'en 2020. Le gros œuvre (-7,2%), tout comme le second œuvre (-5,8%), ont bien résisté. En revanche, l'immobilier est à la peine (+20,7%).

La tendance est également favorable pour le commerce de détail (-20,1%), notamment dans le prêt à porter (-33%) et le bricolage & l'équipement du foyer (-22%). En revanche, la situation reste très tendue pour la vente et réparation de véhicules automobiles (+36%). Chez les grossistes, la situation se fragilise dans l'alimentaire (+32%) et les matériaux de construction (+78%) mais dans des volumes relativement faibles.

Pour sa part, l'industrie manufacturière avait atteint un niveau de défaillances extrêmement bas en 2020

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

avec moins de 100 dépôts de bilan enregistrés. En 2021, le secteur dépasse ce seuil (109 défaillances) et la tendance repart à la hausse des défauts (+17,2 %). En revanche, dans l'agroalimentaire, la baisse s'accélère (-36,7%) pour atteindre 57 défauts annuels.
Dans les services aux entreprises (-7,6%), la baisse du niveau de défaillances est tirée notamment par les activités juridiques (-43%), de publicité (-21%) ou de nettoyage courant des bâtiments (- 17%).
Pour les transports, les ouvertures de procédures collectives se stabilisent dans les transports routiers de marchandises. On note une amélioration sensible dans le fret interurbain (-12%) tandis que le fret de proximité passe au rouge (+3%). Les défaillances restent par ailleurs très peu nombreuses dans les autres activités de transport, notamment le transport de voyageurs.
Dans le même temps, la restauration a subi de nombreuses contraintes de fermetures administratives mais, grâce aux aides de l'État, le secteur a bien résisté. Ainsi, le nombre des défaillances recule encore fortement (-23%) porté par la restauration rapide (-33%) et la restauration traditionnelle (-18%). Il en va de même pour les débits de boisson (- 42%).
Enfin, concernant les services à la personne, les défaillances peinent à se stabiliser pour les salons de coiffures mais reculent encore sensiblement pour les instituts de beauté. Dans les autres services à la personne, après avoir atteint un très bas niveau en 2020, les défaillances repartent à la hausse. C'est en particulier le cas des activités de pressing dont le nombre de défauts, bien que faible, a doublé en 2021.

Légère hausse dans le Vaucluse

Entre 2020 et 2021, le Vaucluse affiche une hausse des défaillances de +1,1% mais reste sous le seuil des 370 défaillances d'entreprises en 12 mois. Malgré tout, avec 369 défaillances constatées l'année 2021 affiche le deuxième meilleur bilan de ces 10 dernières années. Seul 2020 fait mieux (365 défaillances), mais l'on reste loin des pics de 2014 (704 défaillances) ou 2012 (677 défaillances) – voir tableau ci-dessous.
En Paca, seul le département des Bouches-du-Rhône est le théâtre d'une reprise des défaillances (+1,5%). A l'inverse, les autres départements de la région présentent un meilleur bilan : Var (-7,6%), Hautes-Alpes (-7,6%), Alpes-de-Haute-Provence (-17,3%) et Alpes-Maritimes (-17,8%). Nos voisins du Gard faisant encore mieux avec -23%.

Départements	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021 vs 2020
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE(4)	193	145	140	168	153	134	122	112	52	43	-17,3%
HAUTES-ALPES(5)	139	154	129	133	145	128	111	108	79	73	-7,6%
ALPES-MARITIMES(6)	1695	1571	1 604	1 669	1 472	1 536	1 299	1 403	1 021	839	-17,8%
BOUCHES-DU-RHONE(13)	2252	2456	2414	2284	2273	2393	1867	2004	1271	1290	1,5%
VAR(83)	1 256	1 300	1 296	1 473	1 225	1 190	1 139	1 078	609	563	-7,6%
VAUCLUSE(84)	677	665	704	654	553	574	601	501	365	369	1,1%
TOTAL REGION	6 212	6 291	6 287	6 381	5 821	5 955	5 139	5 206	3 397	3 177	-6,5%

Nombre d'ouvertures de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire directes par département sur 10 ans. © Altares

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

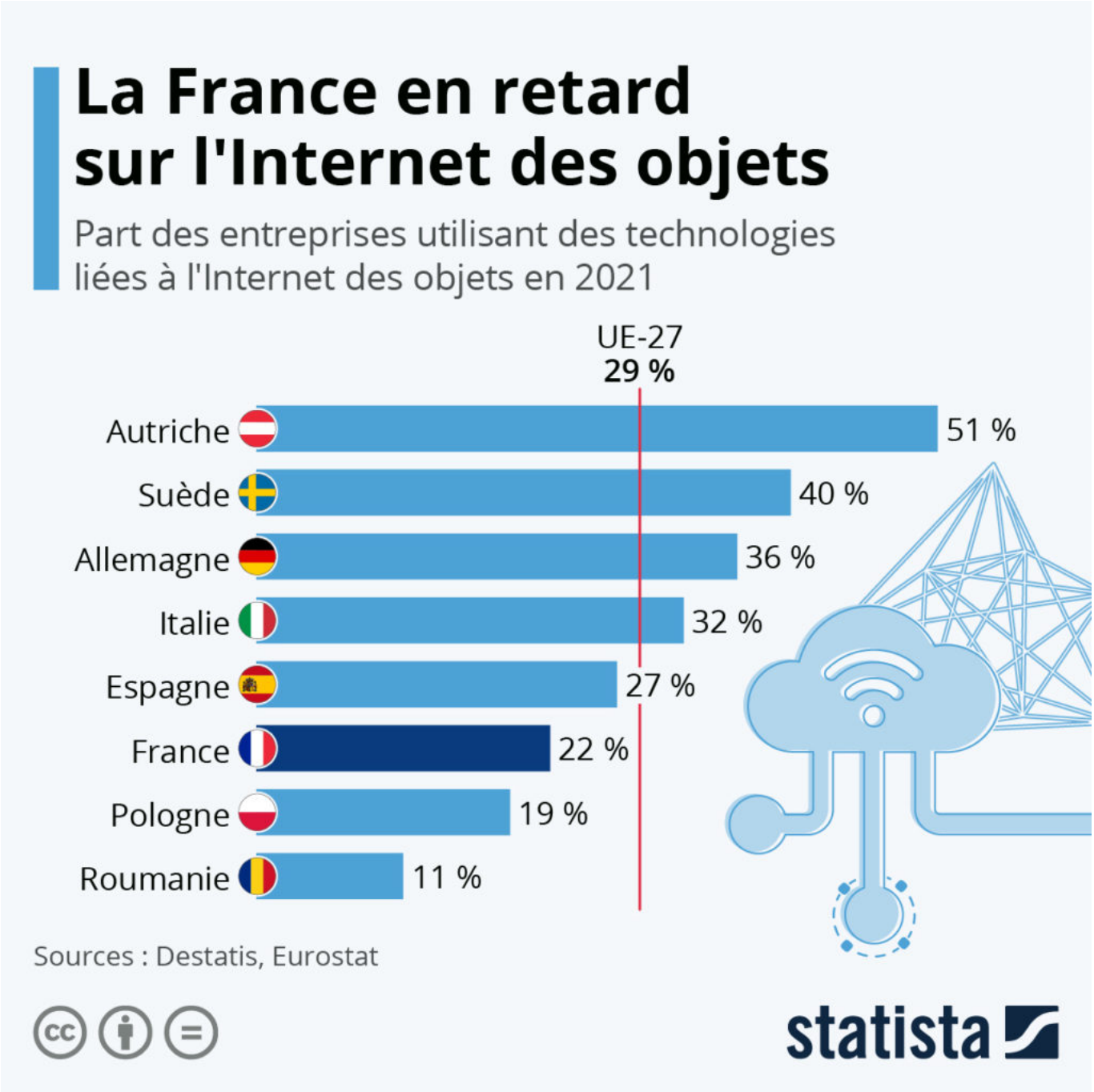
Forte dynamique de créations d'entreprises

« La fin de l'année 2021, marquée par l'arrivée brutale d'une nouvelle vague épidémique, a conduit à l'adoption de nouvelles restrictions en ce début d'année 2022, précise Thierry Millon, directeur des études Altares. Une situation qui ravive un fort sentiment d'incertitude chez les entrepreneurs. Le Gouvernement a réagi rapidement et réactivé, ou renforcé, certains dispositifs mis en place dans les premiers mois de la crise sanitaire tels que l'élargissement des aides coûts fixes, la prolongation du fonds de solidarité, l'étalement du remboursement des PGE jusqu'à 10 ans (contre 6), le report à fin 2022 du remboursement prévu au printemps prochain ou bien encore l'activité partielle. Ce nouvel effort d'accompagnement devrait permettre de passer le cap de la vague Omicron et, par conséquent, limiter les dépôts de bilan dans les prochains mois. Mais le risque n'a pas pour autant disparu. Il est provisoirement neutralisé. Par ailleurs, la dynamique de créations d'entreprises est en ce moment très forte, proche d'un million. Dans ce contexte, le risque de défaillances de très petites entreprises reste élevé. La fin du "quoi qu'il en coûte", annoncée en août 2021, pourrait être véritablement actée cette année si le contexte sanitaire le permet. En parallèle, la vigueur de l'inflation pourrait amputer sévèrement le pouvoir d'achat et peser sur la consommation des ménages. Aussi, si rien à ce stade ne permet de redouter une explosion du nombre de procédures collectives, nous devons raisonnablement envisager une remontée des défauts à partir de 2022. »

La France en retard sur les objets connectés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



L'expression « Internet des objets » (« Internet of Things », IoT), inventée en 1999 par le technologue britannique Kevin Ashton, décrit un réseau permettant de connecter les objets physiques entre eux : appareils, ordinateurs, machines. À l'époque, ce concept relevait encore du domaine de la science-fiction pour le grand public. Aujourd'hui, avec l'essor des technologies de télécommunication, l'Internet des objets est devenu une réalité. Assistants vocaux, domotique, montres connectées, voitures intelligentes,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

équipements industriels, etc. : en ce moment même, un vaste réseau d'objets collectent et échangent des données pour exécuter des tâches de manière autonome.

Comme le rapporte Lionel Sujay Vailshery, expert de l'industrie électronique chez Statista, les analystes du marché prévoient que la base installée des appareils connectés à l'Internet des objets atteigne près de 31 milliards d'unités d'ici 2025. « Au fur et à mesure que la technologie progresse, le coût des composants diminue, ce qui favorise le déploiement massif de l'IoT dans l'industrie [...] ». La généralisation de cette technologie laisse entrevoir des gains importants de productivité et de traçabilité dans de nombreux secteurs industriels.

Alors que la transformation digitale représente un enjeu majeur de compétitivité économique, des données d'Eurostat montrent que les entreprises européennes présentent des niveaux très variables de modernisation. Comparées à celles des pays voisins, on constate que les entreprises françaises accusent du retard sur les technologies liées à l'Internet des objets. Avec 22 % des entreprises utilisant des objets connectés en 2021, la France fait moins bien que la moyenne de l'UE (29 %). Les entreprises les mieux équipées d'Europe se trouvent en Autriche (51 %), alors que des pays comme la Suède (40 %) et l'Allemagne (36 %) figurent aussi parmi les plus avancés.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Sur un sujet similaire : les industries les plus robotisées.